

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Marseille, le 15 octobre 2009

### **LA REGION BENEFICIE D'UN CREDIT DE LA BEI DE 400 MILLIONS D'EUROS POUR LA CONSTRUCTION ET LA RENOVATION DE 34 LYCEES**

Philippe de Fontaine Vive, Vice-président de la Banque européenne d'Investissement (BEI) et Jean-Louis Joseph, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur délégué aux finances, à l'évaluation, à la planification et aux lycées ont signé, jeudi 15 octobre un contrat de financement de 400 millions d'euros pour la rénovation et la construction de lycées intégrant les démarche de qualité environnementale et de développement durable. Il s'agit de la première opération de financement entre la BEI et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plus précisément, le prêt de la BEI contribuera à la construction, la réhabilitation et la rénovation de 33 lycées de la Région y compris leurs installations sportives et polyvalentes, ainsi que de l'école internationale de Manosque qui accueillera les enfants de tous cycles du personnel et des chercheurs de diverses nationalités qui travaillent au projet ITER (Réacteur Expérimental Thermonucléaire International) sur le site de Cadarache.

**Ce prêt de la BEI est le premier de ce type avec une Région en France.** Il consacre un budget de grande envergure sur l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur où seront bientôt scolarisés près de 36000 élèves. Plus encore, l'objectif de ces 34 projets est de permettre aux jeunes d'étudier dans des infrastructures adaptées et modernes et de construire ou rénover ces bâtiments publics dans le respect des prescriptions les plus élevées en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Tous bénéficient en effet des labels Haute ou Très Haute Performance Energétique (HPE et THPE), Bâtiment basse Consommation (BBC) ou Haute Qualité Environnementale (HQE).

**La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourra mobiliser les financements nécessaires à ces opérations au fur et à mesure de leur réalisation.**

**Ce financement répond à des priorités partagées par la BEI et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

- Contribuer au développement de compétences humaines dans l'économie de la connaissance et favoriser un bon niveau d'éducation et d'intégration de la population indispensable au développement économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Réaliser des lycées exemplaires en matière de performances énergétiques sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Etaler l'amortissement des investissements par un prêt sur du long terme (25 ans) et à des conditions avantageuses
- Contribuer à maintenir l'emploi dans ce secteur en Provence-Alpes-Côte d'Azur notamment en période de crise par le lancement des travaux d'un certain nombre de lycées et la réalisation du programme sur plusieurs années.

« Je tiens à remercier la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'avoir permis de monter cette première opération. Les lycées et l'efficacité énergétique sont essentiels et ce programme est de ce point de vue très symbolique à la veille du Sommet de Copenhague. J'espère que ce partenariat européen avec la Région est le premier d'une longue série et dont notamment, compte tenu du climat de cette Région qui est la mienne, un projet d'énergie solaire. Ce type d'intervention démontre à quel point la BEI, banque de l'Union européenne, est proche des citoyens» **a déclaré Philippe de Fontaine Vive.**

« Je me félicite que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur soit la première Région à signer un prêt d'une telle importance avec la Banque européenne d'investissement. Ce prêt est l'illustration de la politique que nous conduisons. Tout d'abord, dans cette période de crise économique où la commande publique peut jouer un rôle très important pour nos entreprises et pour l'emploi mais également en faveur du développement durable qui est une priorité régionale depuis plusieurs années. Les lycées que nous construisons ou rénovons sont des lieux exemplaires de cette démarche et ce prêt accordé par la BEI à la Région constitue une reconnaissance de nos actions dans ce domaine » **souligne Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

### **A propos de la BEI**

La Banque européenne d'investissement (BEI), la banque de l'Union européenne, a pour mission d'accorder principalement des prêts à long terme en soutien de projets d'investissements viables, privés ou publics, qui réalisent les objectifs d'intégration, de cohésion et de développement de l'UE, déclinés en six politiques prioritaires: cohésion économique et sociale; protection de l'environnement; recherche et innovation; soutien aux PME; réseaux de transports trans-européens et promotion d'une énergie sûre, compétitive et durable. Elle emprunte sur les marchés des capitaux des fonds qu'elle utilise pour financer aux meilleures conditions des projets en ligne avec les stratégies européennes. En 2008, elle a accordé 57 milliards d'euros de financements dans l'Union européenne et en 2009, pour soutenir l'économie face à la crise, elle devrait atteindre 70 milliards d'euros de financements en faveur des collectivités locales et des entreprises.

C'est au titre de l'objectif européen de Lisbonne – de créer une économie de la connaissance compétitive et innovante - pour une croissance durable, soutenant l'emploi et la cohésion sociale, que la BEI a financé depuis 2000 des projets pour l'éducation et la formation avec plus de 17 milliards d'euros. En France, la BEI a contribué à des investissements dans ce secteur avec plus d'un milliard d'euros. Elle a notamment soutenu la rénovation des infrastructures scolaires, en travaillant en direct avec des grandes collectivités, ou via un programme « Haute Qualité Environnementale Energie - Environnement» dédié aux projets de construction et de réhabilitation des bâtiments publics aux normes HQEE. L'effort en matière d'efficacité énergétique est en effet en ligne de mire dans le cadre de l'objectif Energie de la BEI, un objectif pour lequel chaque année elle augmente ses financements : elle a déjà consacré 9 milliards en 2009 à des investissements dans ce domaine.

### **A propos de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Soucieuse de l'environnement et du bien-être de ses habitants, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur intègre la démarche de développement durable dans chacun des dispositifs qu'elle met en place, que ce soit dans le domaine de l'environnement, des transports, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, du développement économique, ou encore de l'éducation avec les lycées. L'objectif est clair : transmettre aux générations futures un patrimoine naturel et un cadre de vie préservés, construire une économie et une société plus solidaires. Engagée depuis 2006 dans une démarche d'Agenda 21, la Région a souhaité décliner le concept de développement durable. Les lycées et les CFA sont ainsi devenus un terrain d'action prioritaire et exemplaire en matière de qualité environnementale et de développement durable. De la construction au fonctionnement, en passant par le choix des équipements, ces établissements sont de plus en plus respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, et face au contexte tout à fait particulier de crise économique majeure, la Région a souhaité mettre en œuvre à son niveau et dans le cadre de ses compétences, un plan régional de réponse à la crise. Avec près de 650 millions d'euros d'investissements inscrits au budget 2009, la Région, à travers de grands projets pour la vie étudiante, les transports, le logement, les lycées, l'aménagement du territoire..., s'implique fortement pour réduire les effets de la crise économique. Les entreprises régionales seront les premières bénéficiaires de ces investissements publics pour conforter et développer l'emploi.

### **Contacts presse :**

<b>Région Provence Alpes Côte d'Azur</b> Charlotte Gigout, tél 06.74.93.32.01 c.gigout@paca.fr	<b>Banque européenne d'investissement (BEI)</b> Sabine Parris, tél +352 621 459 159 s.parris@bei.org
--	--